

## Visite officielle du Conseiller fédéral René Felber à Londres, le 7 février 1990

### RELATIONS ECONOMIQUES BILATERALES SUISSE / GRANDE-BRETAGNE

#### I. Evolution récente de la situation économique en Grande-Bretagne

##### **Ralentissement de l'activité économique en 1989.**

Des signes de plus en plus nombreux conduisent à penser que l'orientation plus restrictive donnée à la politique économique à partir de 1988 commence à tempérer les tendances à la surchauffe.

La croissance du PIB s'est ralentie pour s'établir à 2,3%, taux inférieur de moitié à celui relevé pour l'ensemble de 1988. Le taux d'utilisation des capacités semble revenir à la normale. L'expansion de la demande intérieure totale, qui avait été supérieure à 7% en 1988, est tombée à moins de 4% en 1989.

##### **Nouvelle aggravation du déficit de la balance des opérations courantes**

A cause de la détérioration de la balance commerciale, le déficit de la balance des opérations courantes s'est une nouvelle fois creusé au cours de 1989 malgré une certaine amélioration des termes de l'échange. Le solde négatif se monte à quelque 20 mia de £, ce qui équivaut à environ 4,5% du PIB.

##### **Ralentissement dans le recul du chômage.**

Malgré le tassement de la croissance, le chômage a continué de reculer, plus lentement cependant que dans le passé. Le pourcentage de personnes demandant à bénéficier des prestations chômage se situe à un niveau légèrement supérieur à 6%. Le resserrement des conditions du marché du travail a exercé des pressions à la hausse sur les salaires. Les augmentations négociées ont continué de s'accélérer pour se situer entre 8 et 9%.

##### **Nouvelle hausse de l'inflation.**

L'inflation a continué de s'accroître notamment à cause de la hausse des taux hypothécaires, et a culminé à 8,3% en juin dernier. On continue cependant de prévoir un rapide affaiblissement de la dynamique inflationniste.

**La politique budgétaire reste restrictive.**

La politique budgétaire du gouvernement garde son orientation restrictive. Les dépenses totales de 1989 (168 mia de £) ont dépassé les prévisions d'environ un mia de £. D'autre part, le retard dans la privatisation de quelques entreprises publiques a influencé négativement les recettes. Malgré cela l'excédent de recettes a été de quelque 12,5 mia de £ (contre les 14 mia prévus), un montant qui sera affecté au remboursement de la dette publique.

**La vigueur du \$ et la chute de la £ menacent la politique anti-inflationniste contraignant le gouvernement à relever encore les taux d'intérêt.**

Après avoir fait preuve d'une remarquable tenue au cours des premiers mois de l'année, le taux de change du £ a baissé brusquement de 4%. La politique monétaire restant restrictive, il en est résulté une hausse de un point du "base rate", lequel a été porté à 14% en mai puis à 15% au mois d'octobre. Malgré ces mesures et des interventions massives sur les marchés des changes, le taux de change effectif du £ a encore reculé de 4% entre septembre et novembre. La hausse des taux à court terme a entraîné une nouvelle progression des taux hypothécaires, qui étaient restés pratiquement inchangés après la première poussée des taux à court terme au mois de mai.

**II. Evolution récente des échanges commerciaux Suisse/Grande-Bretagne**

**Des relations commerciales et industrielles très intenses.**

En 1989, le commerce bilatéral global entre la Suisse et la Grande-Bretagne s'est élevé à plus de 12,2 mia de frs. Le Royaume-Uni est le 5e marché d'exportation de la Suisse et son 4e fournisseur. Du point de vue britannique, la Suisse est le 11e marché d'exportation et le 10e fournisseur. Il est aussi intéressant de relever que la Suisse est le 2e investisseur industriel au Royaume-Uni, après les USA. La valeur comptable cumulée des avoirs suisses au Royaume-Uni a dépassé les 2 mia de £ sterling pour la période 1982-86. En Revanche le montant net des investissements directs britanniques en Suisse au cours de la même période a été négatif, d'en moyenne -25 mio de £ sterling par an.

**Notre balance commerciale avec la Grande-Bretagne enregistre à nouveau des excédents.**

Après avoir été déficitaire de 1984 à 1986, notre balance commerciale avec l'Angleterre a retrouvé une position excédentaire en 1987. En 1989, grâce à une hausse de nos exportations de plus d'un mia de frs. (+18,7%), notre excédent s'est encore accru, atteignant le chiffre considérable de 1,592 mia de frs.

**Un flux des échanges dominé par les métaux précieux et par les machines.**

Les principales composantes de notre commerce bilatéral avec le Royaume-Uni sont sensiblement les mêmes tant à l'importation qu'à l'exportation. Il s'agit essentiellement de métaux précieux, bijouterie etc., machines, produits chimiques, métaux et ouvrages en métaux, ainsi que de montres, textiles et habillement, véhicules, avions, etc. (voir annexe).

### III. La position britannique face au processus d'intégration

**Une Europe plus ouverte et moins réglementée pour une plus grande prospérité économique**

Le Royaume-Uni attache une grande importance à la politique communautaire. Il joue un rôle actif dans le processus de construction européenne dans le but de contribuer à une Europe plus unie, plus prospère et plus sûre, mais aussi à une Europe plus ouverte et moins réglementée. C'est cette philosophie d'une plus grande liberté économique qui, de l'avis des autorités britanniques, a fait du Royaume-Uni le pays avec la plus forte croissance économique parmi les principaux pays membres de la CE.

**Priorité à la réalisation du marché unique et respect du principe de subsidiarité.**

Il n'est par conséquent pas surprenant de constater que le Royaume-Uni accorde la priorité à la réalisation du marché unique tout en réaffirmant que le principe directeur doit demeurer celui de la subsidiarité de l'action communautaire par rapport à l'action nationale. Au-delà de l'adoption de nouvelles dispositions, une place importante revient à la mise en oeuvre des mesures déjà adoptées.

**Opposition à l'adoption d'une charte sociale européenne.**

Dans le domaine social, Le Royaume-Uni s'oppose à l'adoption d'une charte sociale européenne qui comprendrait des normes détaillées et contraignantes risquant de remettre en cause les acquis du thatcherisme. Le Royaume-Uni s'oppose notamment à la participation des travailleurs dont l'inclusion est prévue, sous trois formes différentes, dans le projet de statut de société européenne. Ses priorités vont, dans le domaine social, à l'adoption de standards minima en matière de santé et de sécurité des travailleurs et à l'introduction de programmes de formation, dont l'importance va encore s'accroître avec la restructuration nécessaire en rapport avec l'échéance de 1992.

**Domaine monétaire: priorité à la réalisation de la première phase de l'union économique et monétaire**

Dans le domaine monétaire, le Royaume-Uni a fait parler de lui ces derniers temps avec la récente proposition du Chancelier Lawson à Antibes d'introduire un système de monnaies européennes parallèles et concurrentes. Les idées suggérées par M. Lawson, qui se fondent sur les trois principes de la subsidiarité, de l'intervention des forces du marché et de la stabilité des monnaies, ne constituent rien

d'autre qu'une alternative aux idées concernant les phases 2 et 3 contenues dans le plan Delors. Le Royaume-Uni accorde la priorité à la réalisation de la première phase de l'UEM, qui implique déjà des changements substantiels et qui devrait démarrer au 1er juillet 1990. Quant à l'entrée de la £ sterling dans le mécanisme de change du SME, la position britannique, réitérée par Mme Thatcher en juin dernier devant la chambre des communes, est bien connue: "I reaffirmed (at the Madrid Summit) the UK's intention to join the EMS, but we must first get our inflation down. We shall look for satisfactory implementation of other aspects of the first phase of the Delors plan, including free movement of capital and abolition of foreign exchange control".

**Le Royaume-Uni est traditionnellement en faveur de la libéralisation de services.**

Les services constituent traditionnellement un domaine auquel le Royaume-Uni attache une grande importance parmi les travaux communautaires. L'intérêt britannique concerne notamment la libéralisation des services financiers, des assurances et des transports.

**Le Royaume-Uni est favorable à une coopération accrue avec les pays de l'AELE: il est ouvert à plusieurs solutions.**

Le Royaume-Uni accorde beaucoup d'importance aux discussions en cours sur l'élargissement des relations AELE/CE. Bien que la position anglaise ne soit pas encore définitivement arrêtée, on a l'impression que les autorités britanniques seraient ouvertes à plusieurs solutions.

**Pour un espace européen plus homogène et la fin du "pick and choose approach". Les Britanniques sont conscients de l'importance capitale des questions institutionnelles.**

L'idée de Jacques Delors selon laquelle il serait souhaitable de négocier non plus bilatéralement avec chaque pays mais avec l'AELE dans son ensemble semble faire son chemin au sein de l'administration britannique. La coopération CEE/AELE devrait d'abord assurer une plus grande homogénéité de l'espace économique européen et deuxièmement mettre un terme au "pick and choose approach" des pays de l'AELE. Tout en récusant le concept de "géométrie variable", les Britanniques admettent que le nouveau cadre institutionnel CEE/AELE devrait permettre une certaine flexibilité. Etant donné l'importance de certaines questions institutionnelles, il faudra veiller à ce que une solution "équilibrée et durable" soit trouvée.

**Londres est contraire à la participation des pays de l'AELE au "decision making".**

En ce qui concerne le "decision shaping-making", les Anglais semblent donner leur préférence à une solution qui consiste à associer l'AELE au "decision shaping" (consultations au niveau des experts), mais réserver la décision finale à la CEE. Les Britanniques se montrent satisfaits de la disponibilité des pays de l'AELE à reprendre l'essentiel de l'"acquis communautaire". Personne ne sait cependant

encore ce qui sera essentiel au fonctionnement du futur EEE. Les Anglais semblent donner de plus en plus la priorité à la réalisation d'un marché libre pour les marchandises, les services et les capitaux. La libre circulation des personnes pourrait être reléguée au deuxième plan de la négociation tout comme les politiques de soutien.

**L'"acquis AELE" pourrait soulever des problèmes.**

Les exigences élevées dans certains pays de l'AELE en matière de protection de l'environnement et des consommateurs pourrait, selon les Britanniques, soulever des difficultés. Il ne pourrait cependant s'agir ici que d'une considération de nature tactique visant à contrebalancer le bien plus important "acquis communautaire".

**Les négociations CEE / AELE: un test aux yeux des pays de l'Est?**

Les britanniques pensent, qu'aux yeux des pays de l'Est, le follow-up de Bruxelles représente un test quant à la capacité de la Communauté de donner une configuration positive aux relations qu'elle entretient avec les autres pays européens. L'échec des négociations en cours entre la CEE et l'AELE serait perçu comme un indésirable signal négatif par les pays de l'Est.

Annexes1. Balance commerciale Suisse - Grande-Bretagne <sup>1</sup>

<u>Années</u>	<u>Exportations</u>	<u>Importations</u>	<u>Solde</u>
	(en mio de frs)		
1982	3268,0	3180,6	87,4
1983	3481,5	3303,2	178,3
1984	4834,6	4974,7	-140,1
1985	5298,9	5425,2	-126,3
1986	5182,1	5375,0	-192,9
1987	5038,5	4577,8	460,7
1988	5820,0	4691,3	1128,7
1989	6908,1	5315,6	1592,5

1. Principales exportations

1989: en % du total

Métaux précieux, bijouterie, etc..	28,3
Machines	19,9
Produits chimiques	14,1
Métaux et ouvrages en métaux	5,2
Textiles, habillement	4,8
Montres	3,9

3. Principales importations

1989: en % du total

Machines	21,7
Métaux précieux, bijouterie, etc..	20,9
Produits chimiques	14,0
Véhicules, avions, etc.	6,8
Métaux et ouvrages en métaux	6,3
Textiles, habillement	4,3

---

1. cf. graphique page suivante.

### Balance commerciale Suisse - Grande-Bretagne

